

UDAURA : L'union dys Auvergne Rhône Alpes rassemble les associations œuvrant en tout ou partie dans le champ des troubles dys et TDAH.

APEDADYS France : Nous sommes une association locale d'APEDA France. Chaque association locale œuvre dans son ou ses départements. L'expérience et connaissances de chacun sont centralisées à APEDADYS France, et peuvent être consultées sur le site internet : <http://www.apeda-france.com/> La FFDys est la fédération française des troubles spécifiques du langage et des apprentissages. La FFDys siège au sein du CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées) : <http://www.ffdys.com/>

**Siège Social & Bureau : 64 allée du concept, bâtiment B
26500 Bourg les Valence**

 **Site : <http://apedadrome.jimdo.com>**

 **page APEDA DROME**

 **mail : apedadrome26@gmail.com**

Comment adhérer ???

Adhésion annuelle de **25€** ou **35€** (si option bookin)

Règlement possible par :

➤ **CB** : via **Helloasso** - bulletin en ligne avec règlement sécurisé (lien sur notre site internet)

lien : <https://www.helloasso.com/associations/apeda-drome/>

➤ **Chèque** : par courrier avec le bulletin (disponible sur notre site)

➤ **Virement bancaire** : RIB (page 2 du bulletin) + envoyer par mail le bulletin rempli.



DYSLEXIE - DYSPHASIE - DYSPRAXIE - DYSCALCULIE - TDAH ...



L'APEDA DRÔME c'est ...

- Œuvrer sur le territoire aux côtés d'autres associations et faire entendre nos positions.
- Participer à la mise en place d'une réflexion globale sur les troubles Dys au quotidien chez les enfants et les adultes.
- Aider et accompagner dans les démarches.
- Défendre vos droits et faire valoir ceux de vos enfants.
- Faire des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public.
- Mener des actions :
 - Conférences
 - Publications
 - Padlet (documentation + ressources numérique)
 - temps d'échanges « Paroles de Dys »
 - Rendez-vous de l'info
 - Ateliers de mise en situation

Qu'est-ce que les troubles de l'apprentissage ?

Ils couvrent les troubles **DYS** et **TDA/H** (trouble du déficit de l'attention, avec ou sans hyperactivité) sans déficience intellectuelle. Ils sont spécifiques à une fonction cognitive et font partie de ce qu'on nomme "**troubles du neurodéveloppement ou cognitifs**".

8 à 10 % de la population peut être touchée.

Qu'est-ce que la dyslexie ?

C'est un trouble qui se manifeste par une difficulté à **apprendre à lire** en dépit d'un enseignement adéquat, d'une intelligence suffisante et des facilités socioculturelles normales. Ces difficultés ne peuvent être dues à des troubles sensoriels ou psychiatriques. Pour l'essentiel il s'agit d'une difficulté à manipuler les sons qui composent les mots. Elle peut être précédée par des troubles du langage oral, allant du simple retard de langage à la dysphasie. Il peut y avoir des troubles spécifiques de l'attention (hyperactivité s'y associant parfois).

Qu'est-ce que la dysphasie ?

C'est un trouble qui se manifeste souvent chez le jeune enfant par un discours monosyllabique, pauvre. Les mots sont remplacés par des gestes, mimiques, onomatopées etc. L'enfant est intelligent, ne présente ni déficit intellectuel, ni trouble sensoriel, ni trouble grave de la personnalité. Les causes de la dysphasie sont à ce jour mal connues. C'est un **trouble du langage** qui se traduit par un déficit durable et significatif des performances verbales. Il s'accompagne de difficultés d'apprentissage du langage écrit. La dysphasie peut être plus ou moins sévère et se présenter sous des formes multiples. Elle peut toucher l'expression sur le plan articulatoire syntaxique, grammatical ou lexical, comme la compréhension entraînant une pénalisation dans l'intégration scolaire et sociale.

Qu'est-ce que la dyspraxie ?

C'est un trouble d'origine cérébrale, qui induit une impossibilité à **automatiser certains gestes**. Il peut exister sous différentes formes. L'enfant peut être atteint d'une ou de plusieurs formes de dyspraxie. La dyspraxie est caractérisée par une maladresse importante. Il peut exister des troubles associés aux différentes formes de dyspraxie tels que troubles de la coordination globale, trouble de la concentration. La dyspraxie n'implique pas de déficit intellectuel ou sensoriel. La scolarisation nécessite certaines adaptations

Qu'est-ce que la dyscalculie ?

C'est un trouble qui se manifeste par un dysfonctionnement dans les domaines de la **logique**, de la construction **des nombres** et des opérations sur ces nombres, de difficultés de structuration du raisonnement et de l'utilisation des outils logiques et mathématiques.

Qu'est-ce que le TDAH ?

C'est un **trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité**. Nature des troubles spécifiques du développement des processus attentionnels et des fonctions exécutives. Ils sont permanents et apparaissent avant l'âge de la scolarité. Le TDAH peut être un trouble primitif ou associé à un trouble dys. Le TDAH apparaît pendant l'enfance, il est défini par l'association de trois symptômes : déficit attentionnel, hyperactivité motrice et impulsivité. Ce trouble a un retentissement sur les apprentissages scolaires, les relations sociales et la vie quotidienne.